



UTILISER LES PLANTES MÉDICINALES EN ÉLEVAGE

DUREE : 14 h soit 2 jour(s)

INTERVENANT : HUBERT HIRON, ex vétérinaire agréé bien être animal

Les éleveurs sont confrontés à deux problématiques : limiter l'usage des antibiotiques et soigner des pathologies pour lesquelles les outils thérapeutiques classiques sont inappropriés (gestion des nombreux stress et de leurs conséquences par exemple). Heureusement, d'autres possibilités efficaces sont à leur disposition, mais la plupart ne les connaissent pas. La connaissance des plantes et produits à base de plantes, (en particulier les huiles essentielles) et la réglementation qui s'y rattache est donc une nécessité. Leur utilisation judicieuse constitue donc une boîte à outils complémentaire utile permettant d'accompagner et de soigner efficacement les animaux en souffrance.

OBJECTIFS

Apprendre à mieux lutter contre l'antibiorésistance
Mieux connaître les plantes médicinales et leurs utilisations possibles en élevage
Savoir ce que la législation autorise ou non
Savoir prévenir et accompagner les animaux malades avec la phytothérapie et l'aromathérapie.

PROGRAMME

Jour 1 :
Matin : 3h30

Objectifs :
Se situer par rapport au langage : définitions
Revoir l'histoire de l'utilisation des plantes
Acquérir les notions réglementaires sur l'utilisation des plantes
Connaître les différentes catégories de produits à base de plantes médicinales

Après-midi : 3h30

Objectifs :
Savoir comment et quand faire appel aux plantes
Connaître les différentes formes possibles par lesquelles les bénéfices des plantes sont actés
Connaître les différentes possibilités de la phytothérapie en élevage
Savoir quels intérêts les plantes peuvent apporter à un élevage et dans quelles conditions
Savoir qu'attendre de la phytothérapie alimentaire
Connaître les bases de l'aromatologie

Jour 2 :
Matin : 3h30

Objectifs :
Comprendre l'intérêt des huiles essentielles pour le bien-être des animaux
Connaître les risques et les limites de l'utilisation des huiles essentielles
Connaître les voies et moyens d'administration.
Connaître les bases de l'aromathérapie classique

Après midi

Objectifs
Acquérir les bonnes pratiques d'utilisation des huiles essentielles en aromathérapie unitaire.
Se poser les bonnes questions sur la signification de la maladie



METHODES PEDAGOGIQUES ET MOYENS

Cours en salle : en alternance apports théoriques et études de cas concrets

Des exposés présentent les notions essentielles des différents sujets abordés dans une dynamique d'échanges et de réflexions partagées.

Echanges tout au long du stage

Des projections informatiques, des tableaux élaborés en salle, éclairent et soutiennent les thèmes développés.

QCM d'évaluation des acquis et des compétences en début et en fin de formation

Un document complet est remis à chaque participant.

Moyens matériels : pas de matériel spécifique requis

MODALITE D'EVALUATION

Quizz en début et fin de formation pour évaluer le niveau d'acquisition.

Bilan oral en fin de formation et questionnaire de satisfaction

TARIFS

Stagiaire non contributeur VIVEA : 140 € la journée

Stagiaire contributeur VIVEA : possibilité de prise en charge par VIVEA dans la limite du plafond annuel

Tous les paiements s'effectuent par chèque.

Un chèque de caution de 100 € par jour est exigé à l'inscription. Il est rendu en fin de formation

En cas de difficultés financières, veuillez contacter le secrétariat

PUBLICS

Tous les éleveurs agriculteurs installés ou en cours d'installation, aux porteurs de projets en ordre de cotisations MSA pour VIVEA ainsi qu'aux salariés et techniciens agricoles.

PRE REQUIS

Aucun

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

En présentiel

Délivrance d'une attestation de formation

Groupe de 8 personnes minimum pour que la formation puisse démarrer, maximum 15 personnes

Pour inscription : elles sont recommandées au minimum un 15 jours avant la date prévue.

Calendrier et formulaire d'inscription disponible sur notre site www.odfi-zoneverte.com

Délais d'annulation : le stagiaire peut annuler jusqu'à 15 jours avant le début de la formation, le GIE Zone Verte se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de stagiaires est insuffisant et/ou trop important

Nous contacter pour plus d'information

Retrouvez nos conditions générales de formation et notre règlement intérieur en ligne sur [www.odfi-zoneverte.com/nos formations/FAQ formations](http://www.odfi-zoneverte.com/nos-formations/FAQ-formations)

CONTACT

Adresse internet : zoneverte@giezoneverte.com

Responsable administrative et formation : Mme DALVARD Céline TEL : 03 84 66 13 17 de 9h à 12h le mardi et le jeudi.

Courrier : 32 Grande rue 39600 Arbois

Si vous êtes en situation d'handicap, n'hésitez pas à contacter Mme Dalvard Céline afin de connaître les modalités d'accueil possible

Formation financée par



GIE ZONE VERTE sas - 32 Grande Rue - 39600 ARBOIS - France - Tél. : 03.84.66.13.17

Courriel : zoneverte@giezoneverte.com - Internet : www.odfi-zoneverte.com

Siren : 823 246 871 – APE 7022Z - N° Formation professionnelle : 27 39 01126 39

VS07/2025